genre U/G.

Les genres HA/BI et U/BI présentent une forte cohérence sémantique, puisqu'ils sont constitués respectivement des noms d'humains et des noms d'animés non humains. Par contre, ces deux genres sont formellement hétérogènes, au sens où les noms qu'ils regroupent ne présentent aucune unité dans les couples de préfixes qu'ils prennent pour marquer la distinction entre singulier et pluriel. Par exemple, \dot{a} - \dot{h} - \dot{u} 'abeille' (pluriel g- \dot{h} - \dot{u} 0), \dot{a} - \dot{s} - \dot{a} 1 'chat' (pluriel g-da 'al) appartiennent également au genre U/BI (animé non humain).

Inversement les six genres entre lesquels se répartissent les noms inanimés sont formellement homogènes (au sens où chacun est associé à un couple particulier de préfixes marquant la distinction singulier / pluriel) mais sémantiquement hétérogènes (chacun regroupe des noms à sémantiques différentes, et les régularités qu'on peut déceler entre le sémantisme des noms inanimés et leur appartenance à un genre n'ont qu'une valeur statistique).

Les différences de genre se manifestent notamment dans le choix des indices de sujet et d'objet (voir cidessus) et l'accord des adjectifs qualificatifs, par exemple $-nd\hat{a}\eta$ 'grand':

(9) å-ndàantí à-ndâŋ 'grand lutteur' (singulier du genre HA/BI)
bì-ndàantí bì-ndâŋ 'grands lutteurs (pluriel du genre HA/BI)
gì-gbél gì-ndâŋ 'grande cuillère' (singulier du genre GI/U)
Ø-qbél v-ndâŋ 'grandes cuillères' (pluriel du genre GI/U) etc.

A la seule exception de $\hat{a}n$ 'aucun' (comme dans $\hat{a}n$ à $n\hat{i}n$ 'aucune femme'), tous les modifieurs du nom suivent le nom qu'ils modifient. Certains s'accordent en genre et nombre avec le nom qu'ils modifient (cf. ci-dessus), mais d'autres (comme $\hat{a}n$ 'aucun', ou l'article défini $m\hat{a}$) ont une forme invariable.

Dans la construction d'un nom avec un autre nom qui le modifie, le nom modifieur est introduit par un joncteur qui équivaut à la préposition de du français mais varie selon le genre et le nombre du nom modifieur : $n\acute{a}$ si le modifieur est humain singulier, comme dans $bg\acute{a}$ $n\acute{a}$ $m\acute{b}$ 'la tête de l'enfant', $n\acute{a}$ dans tous les autres cas, cf. $bg\acute{a}$ $n\acute{a}$ $n\acute{a}$ 'la tête du chat', $fr\acute{a}$ $n\acute{a}$ $n\acute{a}$ 'la branche du baobab', $bit\acute{a}$ $n\acute{a}$ $n\acute{a}$ 'le chien des chasseurs'.

Une caractéristique remarquable du système nominal balante est l'existence d'un répertoire détaillé de démonstratifs qui expriment les nuances suivantes (où « emphatique » correspond approximativement au sens obtenu en français en ajoutant *précisément* à un démonstratif, comme dans *Je veux précisément celui-ci*).

(10) -ó proche de l'énonciateur, non emphatique -ó-mbò proche de l'énonciateur, emphatique -έ proche de l'interlocuteur, non emphatique -έ-mb̀ε proche de l'interlocuteur, emphatique loin de l'énonciateur et de l'interlocuteur, non emphatique -é-lè -é-mbé-lè loin de l'énonciateur et de l'interlocuteur, emphatique -é-léen très loin de l'énonciateur et de l'interlocuteur, non emphatique -é-mbé-lèen très loin de l'énonciateur et de l'interlocuteur, emphatique invisible, non emphatique -á-mbà invisible, emphatique

4. La phrase complexe

Même si les détails diffèrent, dans l'ensemble, en balante ganja, les stratégies de construction de phrases complexes, comme dans les langues d'Europe, reposent sur un système de conjonctions et de formes verbales dépendantes. On se contentera ici d'observer qu'à la différence du français, la forme usuelle de la coordination de deux propositions est une construction dans laquelle aucune conjonction n'est utilisée, mais le verbe de la deuxième proposition est à une forme dont les autres emplois sont comparables à ceux du subjonctif français, et qui selon le contexte pourait aussi se comprendre comme ayant une valeur de but.

(11) *Wɛ náaŋ mà θédè à-lôod.*alors éléphant DEF brûla qu'il mourût
'Alors l'éléphant brûla et mourut.'

Abréviations: APPL = applicatif, DEF = défini, CAUS = causatif.

Bibliographie: Creissels, Denis & Séckou Biaye. 2016. *Le balant ganja: phonologie, morphosyntaxe, liste lexicale, textes*. Dakar: IFAN CH.A.DIOP.

REFERENCE HALS - 04548188 2024 Logo LGMEF : Julie CHAHINE

Illustration: eguedi.org/nos-actions/senegal-casamance



















DENIS CREISSELS

UNIVERSITE LYON 2/CNRS

LE BALANTE-GANJA

[Quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du français langue seconde par des locuteurs du balante-ganja]



LGMEF

Le projet Langues et Grammaires du Monde dans l'Espace Francophone propose :

- o un SITE INTERNET (http://lgidf.cnrs.fr/) conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale contenant des informations linguistiques sur diverses langues parlées dans l'espace francophone, des descriptions scientifiques des propriétés linguistiques, phonologiques et grammaticales, une histoire et un lexique traduits et enregistrés dans toutes les langues étudiées, des jeux linguistiques, des ressources bibliographiques pour chaque langue et des liens conduisant à d'autres sites pertinents
- des **FICHES-LANGUES** qui présentent une description contrastive et les particularités spécifiques de chaque langue pour les professionnels francophones en charge de publics allophones.
- le documentaire LANGUES PREMIERES qui fait témoigner des spécialistes, des professeurs d'Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants et des formateurs linguistiques des ateliers Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants sur le plurilinguisme
- o des rencontres *FRANÇAIS ET LANGUES DU MONDE* invitant à découvrir et entendre des conférences, des projets menés et des outils pédagogiques autour du plurilinguisme

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le balante est parlé principalement en Guinée Bissau, mais aussi dans le sud de la région administrative de Sédhiou au Sénégal (Balantacounda et Boudhié). Les Balantes s'autodésignent comme $b\ddot{\imath}j\ddot{a}\ddot{a}$ (singulier $\dot{a}j\ddot{a}\ddot{a}$) et appellent leur langue $fj\ddot{a}\ddot{a}$. La dénomination 'balante' que leur donnent les peuples voisins, est expliquée par l'étymologie populaire comme une déformation de la phrase mandinka \dot{I} $\dot{b}\dot{a}l\ddot{a}nt\dot{a}$ 'Ils ont refusé'. Cette étymologie populaire reflète l'image traditionnelle des Balantes comme un peuple rebelle qui défend farouchement son indépendance (et qui s'est notamment illustré historiquement par sa lutte contre les trafiquants d'esclaves et les colonisateurs), mais en fait il est plus vraisemblable que 'balante' provienne du mot balante $b\ddot{\imath}l\dot{a}ant\ddot{\imath}$ 'hommes'.

Les parlers balantes sont très peu documentés, et il est impossible de dire avec précision combien de langues différentes devraient être distinguées, mais il est certain que la variété ganja, parlée au Sénégal par environ 100 000 locuteurs, est suffisamment différente des variétés parlées en Guinée Bissau pour être considérée comme une langue distincte.

Les locuteurs du ganja sont très rarement monolingues. Le bilinguisme ganja-mandinka est particulièrement répandu, et on a même observé depuis longtemps une tendance au remplacement du ganja par le mandinka dans certains villages balantes. En outre, de plus en plus de locuteurs du ganja ont aussi une plus ou moins bonne maîtrise du wolof et du français, selon l'importance de leurs séjours en milieu urbain et leur niveau scolaire.

Le balante appartient à la famille atlantique, qui constitue une branche de la grande famille Niger-congo.

PHONOLOGIE

Pour une présentation du système phonologique du balante ganja, voir en ligne la fiche : Phonologie du balante ganja : https://lgidf.cnrs.fr/sites/lgidf.cnrs.fr/files/images/phono%20balante.pdf

Par rapport au français, on peut noter essentiellement les contrastes suivants :

- pour les consonnes, l'absence de distinction pertinente entre sourdes et sonores à la seule exception de [t] / [d] (par exemple on ne peut pas avoir en balante de couples de mots se distinguant de la même façon qu'en français **port / bord, foi / voie** ou **coup / goût**). ;
- pour les voyelles, l'absence de voyelles nasales et de voyelles antérieures labialisées (français : *bu, bœuf, bœufs*).

GRAPHIE

Bien que doté d'un alphabet par décret ministériel, le ganja n'est pratiquement pas utilisé à l'écrit, et comme en outre l'alphabet officiel est défectueux du point de vue phonologique (il ne permet notamment pas de noter les tons), ce document n'en tient pas compte et suit la graphie utilisée dans Creissels et Biaye (2016). Cette graphie ne s'écarte de l'alphabet phonétique API que pour l'utilisation de j pour noter le son [j] (anglais John), de \tilde{n} pour noter le son [n] (français n) et de n0 pour noter le son [n] (français n0 pour noter le son [n0 pour

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

1. La phrase verbale simple

La phrase verbale se construit selon l'ordre *sujet-verbe-compléments*. Le sujet et l'objet peuvent apparaître sous la forme d'indices attachés au verbe, mais ces indices, comme les pronoms 'clitiques' ou 'faibles' du français, ne figurent normalement pas en présence d'un groupe nominal ou d'un pronom 'fort' renvoyant au même référent. Ils marquent la personne et le nombre de leur référent, et à la troisième personne son genre.

(1) Flambíric fjóolic mà góbù.

agrume doux DEF est tombé
'L'orange est tombée.'

F-góbù.

il/elle-est.tombé(e)

'Elle est tombée.' (sujet singulier de genre F/G)

(2) Mbágì-jêd flìmbíriɛ fjóɔlɛ mà! Mbágì-**f**-jêd!

NEG-prends agrume doux DEF NEG-le/la-prends

'Ne prends pas l'orange!' Ne la prends pas!' (objet sing. de genre F/G)

(3) Mbáñjì mà góbù.

couteau DEF est tombé

'Le couteau est tombée.'

'Le couteau est tombée.'

'Il est tombé.' (sujet singulier de genre U/G)

(4) Mbágì-jêd mbáñjì mà! Mbágì-**wí**-jêd!
NEG-prends couteau DEF NEG-le/la-prends
'Ne prends pas le couteau!' 'Ne le prends pas!' (objet singulier de genre U/G)

A la première personne du pluriel, le balante ganja distingue un pronom 'inclusif' *bân* 'moi et toi (et peutêtre d'autres personnes)' et un pronom 'exclusif' *báa* 'moi et d'autres personnes, mais pas toi', et on a la même distinction dans les indices de personne attachés au verbe.

Le balante ganja n'a pas l'équivalent de la fonction 'objet indirect' du français, mais utilise de façon productive les constructions à double objet, où deux termes sont également traités comme l'objet des

verbes transitifs typiques : aucun des deux n'est introduit par une préposition, et ils peuvent être représentés dans la forme verbale par les mêmes indices. L'ordre relatif des deux objets est plus ou moins rigide selon leur nature sémantique, mais si l'un est humain est l'autre non humain, on peut les intervertir sans modifier la signification.

(5) N-gáandâ bògó mà Sáajó. ~ N-gáandâ Sáajó bògó mà. je-avoir.vendu mil DEF Sadio je-avoir.vendu Sadio mil DEF 'J'ai vendu le mil à Sadio.'

Par contre si les deux objets sont représentés par des indices attachés à la forme verbale, l'ordre est rigide, et l'indice d'objet humain (dans l'exemples suivant $: -m\grave{a}$) précède l'indice d'objet non humain (dans l'exemple suivant: $-b\acute{x}$).

(6) N-gáandá-mà-bí.

'Je le lui ai vendu.' (suiet singulier de genre HA/BI, obiet singulier de genre B/U)

La productivité des constructions à deux objets tient notamment à l'existence de la dérivation CAUSATIVE qui crée des verbes dérivés signifiant 'faire faire quelque chose à quelqu'un', et de la dérivation APPLICATIVE qui crée des verbes dérivés signifiant 'faire quelque chose pour quelqu'un'. Ces dérivations peuvent même donner naissance à des constructions à trois objets, comme dans les exemples suivants avec le dérivé applicatif de *naa* 'donner' et le dérivé causatif-applicatif de *wom* 'manger'. En (7), deux des objets sont des noms et le troisième est un indice attaché au verbe, tandis qu'en (8), les trois objets sont des noms.

- (7) N\hat{a}a-d-n\hat{i} S\hat{a}aj\hat{o} g\hat{v}d\hat{i} m\hat{a}! donner-APPL-moi Sadio argent DEF 'Donne l'argent \hat{a} Sadio pour moi!'
- (8) N-wóm-ír-ı d Fàatú mbùutá mà fmbûur mà. je-manger-CAUS-APPL Fatou enfant DEF pain DEF 'J'ai fait manger le pain à l'enfant pour Fatou.'

2. Le système verbal

Comme un certain nombre d'autres langues tonales d'Afrique sub-saharienne, le balante ganja fait un usage particulier des distinctions tonales dans le système verbal. Pour les autres catégories de mots, le ton a une valeur lexicale, c'est-à-dire que chaque lexème a son propre contour tonal qui contribue à le distinguer d'autres lexèmes de la même catégorie. Par contre, dans le système verbal, chacun des éléments grammaticaux qui entrent dans la composition des formes verbales a un ton qui lui est propre (et le ton contribue ainsi à distinguer entre elles les formes grammaticales d'un même verbe), mais toutes les bases verbales ont le même contour tonal haut avec un élément bas final.

Une autre caractéristique remarquable du système verbal balante est la répartition des verbes en trois classes de conjugaison selon la façon dont la voyelle finale du verbe varie d'une forme de temps-aspect-modalité à l'autre. En outre, ces trois classes de conjugaison (conventionnellement désignées comme A, B et C) ont une certaine relation avec le classement des verbes selon leur valence, un peu comme dans les systèmes de voix des langues indo-européennes anciennes. La classe A regroupe la majorité des verbes du balante ganja, qu'ils soient transitifs ou intransitifs, par contre les verbes de la classe B sont très majoritairement intransitifs, tous les verbes de la classe C sont transitifs, et pour beaucoup de verbes, le passage d'une classe à l'autre peut marquer un changement de valence, par exemple $b\epsilon\epsilon n\theta$ (A) 'aiguiser' / $b\epsilon\epsilon n\theta\epsilon$ (B) 'être aiguisé', $r\pi\theta\epsilon$ (B) 'être plein' / $r\pi\theta\tau$ (C) 'emplir', $guv\theta$ (A) 'être long' / $guv\theta\tau$ (C) 'allonger'.

En balante, la négation ne s'exprime pas au moyen de l'ajout d'une particule négative. Les marques de la négation sont intégrées aux formes verbales et varient selon la valeur aspecto-modale exprimée par la forme verbale

3. Le système nominal

Le balante ganja a ce qu'on appelle en linguistique africaine un système de CLASSES NOMINALES, c'est-àdire un type particulier de système de genre grammatical (au sens de répartition des noms en sous-ensembles selon leur comportement dans des mécanismes d'accord comme l'accord des adjectifs épithètes avec le nom qu'ils modifient, cf. ci-dessous), dans lequel chaque genre est en outre associé à une paire particulière de préfixes nominaux marquant la distinction entre singulier et pluriel. Par rapport aux systèmes de genre indo-européens et sémitiques, deux caractéristiques remarquables de ces systèmes sont, d'une part, un nombre élevé de genres (8 en balante ganja), et le fait que la distinction de sexe (masculin vs. féminin) n'intervient en rien dans la répartition des noms en genres. Par exemple, à-láantè 'homme' (pluriel bi-láantè) et à-nîn 'femme' (pluriel bi-nîn) appartiennent au même genre, auquel appartiennent aussi tous les noms propres de personnes, sans distinction de sexe. Ce genre est appelé conventionnellement HA/BI par référence à la forme des marques d'accord au singulier et au pluriel. Par contre, à-húu 'abeille' (pluriel g-húu) appartient au genre U/BI, b-tá 'arbre' (pluriel g-bàagé) appartient au genre B/U, g-làdí 'cou' (pluriel g-làdí) appartient au genre GI/U, f-bàagé 'toit' (pluriel g-bàagé) appartient au genre F/G, et g-mbáñji 'couteau' (pluriel g-mbáñji) appartient au